

RESTITUTION

ET

EXPLICATION DES INSCRIPTIONS GRECQUES

DE LA *GROTTE DE LA VIPÈRE*, DE CAGLIARI,

AVEC QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES INSCRIPTIONS ROMAINES
DU MÊME MONUMENT,

PAR PH. LE BAS,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

Extrait de la deuxième Partie du *Voyage en Sardaigne*,
par M. le Général de La Marmora.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

—
1840.

Bibliothèque Maison de l'Orient



153664

RESTITUTION

ET

EXPLICATION DES INSCRIPTIONS GRECQUES

DE LA GROTTÉ DE LA VIPÈRE, DE CAGLIARI(1);

AVEC QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES INSCRIPTIONS ROMAINES
DU MÊME MONUMENT.

Copie des inscriptions publiée par M. de La Marmora.

N° 52 a.

Grotta della Vipera (Voy. Pl. XXXV, fig. 1 et 1 bis), fronton supérieur.

POO. MEMORIAE. ATILIAE. L. F. POMPTILLAE. BENEDICTAE. M. S. P.

N° 52 b.

Idem. Architrave au-dessus de la porte intérieure.

D. M.

ATILIAE. L. F. POMPTILLAE. MAMMAEAE. OPTIMAE. F
et. CASSIO. PHILIPPO. PA. . . RENTIBVS. SANCTIS
L. ATILIVS. FELIX. . . IN. ET. . LIVS
. LVT. . CASSIVS. LIBERIS. POSTERISQVE. SVIS

N° 52 c.

Inscription commençant à la partie supérieure du mur intérieur de gauche,
et se terminant sur le mur intérieur de face.

HICPOMPTILLAIACETCINERESAMPLEXAPHILIPPI
CONIVGISHISARISINCLVDITVRarcADVORVM
QVAEFACITADFAMAEVIVENSeritARGVMENTVM
IVNONISAEDESINFERNAECERNITECVNCTI
NVMINEMVTATOFVLGETPOMPTILLAPERAEVOM

(1) Voyez, pour le dessin de ce monument, la Pl. XXXV, fig. 1 et 1 bis de l'Atlas de la deuxième Partie du Voyage en Sardaigne, par M. DE LA MARMORA, et sa description page 110 du texte.

N° 52 d.

Autre inscription du mur latéral de gauche, sous la précédente.

VNVMETVIGENTIBISIVNCTIVIXIMVSANNOS
 VNAFIDESNOBISGAVDIAMVLTADEDIT
 ETPRIORADLETHEⁿQV^oMSITPOMPTILLARECEPTA
 TEMPORETVDIXITVIVEPHILIPPEMEO
 NVNCAETERNAQVIESDITISQVESILENTIAMAESTA
 HANCSTATVEREAMPLAMPROPIETATEDOMVM
 LANGVENTEMTRISTISDVMFLETpomptillamaritvm
 VOYITPROVITACONIVGISIPSAMORI
 PROTINVSINPLACIDAMDELABIVISAQVIETEM
 OCCIDITOCELERESINMALAVOTADEI
 HASAVDIREPRECESVITAMSERVAREMARITO
 VTPEREATVITADVLCIORILLAMIHI

N° 52 e.

Inscription grecque au-dessous de la précédente.

ΕΣ ΡΕΨΕΝΜΟΙΡΩΝΜΙΑΝΙΜΑΤ, Δ Ι Ι ΚΤΥ
 ΑΙΣΙΔΙΑΙΣΕΥΧΑΙΣ, ΙΜ Ι
 ΙΠΡΙΦΡΩΝΠΩΜΠΤΙΛΛΑ ΚΟ Ν
 ΠΤΙΣ ΠΕΡΓΑΜΕΤΟΥ ΙΟΝΗ

N° 52 f.

Inscription sur le mur de face, à gauche vers l'angle.

TEMPLAVIRIPIETASFECITPROFVNEREMAGNO
 POMPTILLAEMERVIT MACASTACOLI
 NAMSEDEVOVITromafugientemarito
 RAPTAVIRO A VTILLESVO

N° 52 g.

Inscription du mur latéral de droite.

VRBISALVMNAGRAVESCASVSHVCVSQVESECVTA
 CONIVGISINFELICISATILIACVRAPHILIPPI
 HICSITASVMMANIBVSGRATISSACRATAMARITI
 PROCVIVSVITAVITAMPENSAREPRECANTI
 INDVLSEREDEINECESSETFAMAMEREMVR

QVODCREDISTEMPLVMQVODFORTEVIATORADORAS
 POMPTILLÆCINERESOSSAQVEPARVATEGIT
 SARDOATELLVREPREMORCOMITATAMARITVM
 PROQVEVIROFAMAESTMEVOLVISSEMORE

N° 52 h.

Inscription grecque au-dessous de la précédente.

ΕΡΣΕΑΣΟΥΠΩΜΠΤΙΑΛΑ ΑΙ ΣΚΡΙΝΑΒΛΑ ΣΕΙΕΝ
 ΟΣΤΕ ΑΚΑ ΘΑΛΛΟ ΣΕΙ ΠΕΤΑΛΟΙΣ ΡΟΔΩΝ
 ΗΔΥΠΝΟΥ ΕΚΡΟ ΚΟΥ ΚΑΙΑΓΗΡΑΤΟΥΑΜΑΡΑΝΤ
 ΚΕΙΣΚΑΛΑΒΑ ΣΤΗ ΣΑΙΣΑΝΘΕΑΛΕΥ ΚΟ ΙΟΥ
 ΩΣΙΣΑΝΑΡΚΙΣΣΩΙΤΕΠΟ ΔΥΚΛΑΥΤΩΙΟΥΑΚΙΝΘΩ Ι
 ΑΙΣΟΝΕΝΟΥ ΙΓΟΝΟ ΑΝΘΟΣΕΧΟΙΤΙΧΡΟΝΟΣ
 Α ΗΝΙΚ ΑΠΝΕ ΥΜΑΜΕ ΩΝΑΠΕΛΥΕΦΙ ΔΙΠΠ ΟΣ
 ΝΑΚΡΟΤΑΤ Ο ΙΣΧΕ ΕΣΙΠΡΟΣΠΕ ΛΑΣΑΣ
 Σ ΣΑ Ι ΟΨΥΧ ΥΝΤΟΣΥΠΕΡΓΑΜΕΤΟΥ ΠΩΜ ΠΤΙΑΛ
 ΤΗΝΚΕΙΝΟΥΙΩΗΝΑΝΤΕ ΒΕΝΘΑ ΙΑ ΟΥ
 ΟΙΗΝ ΙΥ Ι ΝΕΤΕΜΕΝΘΕΟ ΣΩΣΤΕΘ ΑΝΕΙΝΜ
 ΠΩΜΠΤΙΑΛΑΝΓΛΥΚΕΡ ΟΥΛΥΤΤΡΟΝ ΥΠΕΡΓΑΜΕΤΟΥ
 Ι ΝΔΑ ΟΝΤΑΦΙΔ Π ΟΝΕΠΕ Υ ΧΟ ΜΕΝΟΝΔΙΑΠΑΝΤΟ
 ΣΥΝΚΕΡΑΣΑΙΨΥΧ ΠΝΕΥΜ ΑΦΙΛΑΝΔΡΟΤ ΑΤΗΙ

N° 53.

Au-dessus d'une grotte sépulcrale taillée dans le roc de la colline, près de Cagliari, transmise inexactement à Muratori. (*Voy.* vol. 3, pag. MCCCXCVI.)

C. RVBELLIVS. CLYTEVS

MARCIAE. LF. HELIADI

CASSIAE. SVLPICIAE. C. F. CRASSILLAE

CONIVGIBVS. CARISSIMIS

POSTERISQVE. SVIS

QVI. LEGIS. HVNC. TITVLVM. MORTALEM

TE. ESSE. MEMENTO

Des inscriptions n^{os} 52 *a*—52 *h*, toutes relatives aux mêmes personnages, à Atilia Pomptilla et à son époux Cassius Philippus, les n^{os} 52 *a*, *b*, *c*, *d*, *g*, ont été publiés pour la première fois par Muratori (1), puis reproduites par Bonada (2) et par Burmann (3), par le P. Stefanini (4) et par Raymond Guarrini (5). L'inscription 52 *f* est inédite; les n^{os} 52 *e* et *h*; c'est-à-dire les deux inscriptions grecques, peuvent être regardés comme tels, car Muratori n'a donné que quelques lettres du premier vers de l'un (6) :

ΕΙΣΙ ΑΥΟΧΝΟΜ . . . ΠΛΛΑ . . . ΛΙ . . ΚΡΙΝ . Β . Α . . . Τ . ΕΙΣΕΙΕΝΥ

et n'a pu lire de l'autre que ce qui suit :

ΕΣΤΡΑΨΕΝΜΟΙΡΟΝΜΙΑΝ

ΑΙΣΙΑΔΙΑΕΣΤΥΧΑΙΣ

ΗΕΡΙΤΟ

La copie envoyée de Sardaigne à Muratori comparée avec celle que publie M. de La Marmora, présente quelques variantes qu'il sera bon de noter, parce qu'elles prouvent presque

(1) Tom. III, pag. 1638, 4.

(2) *Carmina ex antiquis lapidibus*, tom. II, cl. VI, pag. 133-134.(3) *Anthol. Lat.*, tom. II, pag. 60-61.(4) *De veteribus Sardiniae laudibus*, p. 33.(5) *Prosodiae lat. fundam. cum Parnasso lapidario*. Neapoli, 1822, p. 112(6) *In dextro latere extat inscriptio graecis litteris sed adeo corrosis, ut nullae justus sensus exsculpi inde potuerit.* MURATORI.

toutes avec quelle négligence la première transcription avait été faite, et quelle exactitude scrupuleuse le nouvel éditeur a apportée dans ses recherches archéologiques.

Le n° 52 *a* n'offre pas de différences.

Le n° 52 *b* est donné par Muratori de la manière la plus vicieuse. On peut en juger :

D. M

ATILIAE. L. F. POMTILLAE . . . MA . . . M. . . . IMRIE
 ASSIOTILLA . . . TAA PTINTIIS SANCTIS
 L . ATILIUS . FELIX ET IEV
 IVSTILVS III IPSO

Au n° 52 *c* (1), Muratori lit CONIVNCTA au lieu de AMPLEXA (vers 1); HILARIS au lieu de HISARIS (vers 2); INCLVDI ADVOTVM au lieu de INCLVDITVR[ARC]ADVORVM (*ibid.*); QVAE FECITAD MEMINE (vers 3) au lieu de QVAEFACITAD-FAMAE VIVENS ARGVMENTVM, leçon évidemment fautive et qu'il faut, je crois, corriger de la manière suivante :

QVAE[T]ACITA[E]FAMAE VIVENS [ERIT] ARGVMENTVM

« qui sera une preuve vivante d'une gloire dont le monde n'a pas « été rempli. » Au vers 4, je préférerais à la leçon SEDES de Muratori AEDES que donne M. de La Marmora, bien que le mot *aedes* lorsqu'il est employé au pluriel pour désigner un temple, soit d'ordinaire accompagné d'une épithète telle que *sacræ*, *divinæ*, etc. (2). Au vers 5 le sens paraît demander NOMINE au lieu de NVMINE qu'offrent les deux copies. En effet, *Pomptilla* n'est plus *Pomptilla*; par son généreux dévouement elle a mérité l'apothéose, elle est devenue la Junon infernale. On sait que, suivant les idées religieuses des anciens, toute jeune fille, toute femme qui mourait devenait la fiancée de Pluton, de même que tout jeune homme devenait l'époux de Proserpine, de la Junon

(1) C'est la troisième inscription chez M. de LA MARMORA, et la cinquième dans MURATORI.

(2) Voyez FORCELLINI, *Totius latinitatis Lexicon*, au mot *Aedes*.

souterraine, de la Vénus infernale (1). Cette croyance a laissé des traces en Italie. Mon jeune et aimable ami M. L. Duras dans ses intéressantes lettres sur la Sicile, en cite un exemple remarquable (2).

N° 52 *d*, vers 3, Muratori a LECTVM au lieu de LETHE^[N] qui est la véritable leçon. Vers 4, DIXI donné par Muratori devrait être conservé si l'on pouvait lire avec lui SIM au vers 3, et MIHI au vers 6; mais le mot AMPLAM qu'on trouve à la place de ce dernier mot sur la copie de M. de La Marmora et SIT qu'il donne au lieu de SIM, doivent faire préférer DIXIT.

Les six vers qui suivent forment une épigramme à part, et Muratori avec raison les a séparés, par un intervalle, de ceux qui les précèdent.

Au vers 2, VOLVIT donné par Muratori ne peut être conservé de quelque manière qu'on le lise, *voluit* ou *volvit*, car *voluit* ne peut entrer dans le vers, et *volvit* n'indiquerait qu'un simple projet. VOTA qu'on trouve plus bas au vers 4 confirme pleinement la leçon VOVIT que Schrader avait devinée (3). A AVDIRE (v. 5), Bonada a substitué AVDITE, faute déjà remarquée par Schrader.

Le n° 52 *e* présente de grande difficultés dans l'état de mutilation où il se trouve. Les dernières lettres de chaque vers paraissent trop incertaines pour que j'aie cru devoir chercher à les faire entrer toutes dans la restitution que je propose.

Il est évident pour moi que la partie du rocher sur laquelle a été gravée cette inscription devait présenter une fissure vers le milieu, ainsi que nous aurons lieu de le remarquer pour le n° 52 *h*, car il est impossible, par exemple, que tout l'intervalle indiqué par des points à la ligne 1 ait été rempli par des lettres, puisque la première moitié de cette ligne, comme on va le voir, donne les quatre premiers pieds d'un hexamètre. Je suis également d'avis que toutes les distances ne peuvent avoir été rigoureusement observées dans la position difficile où se trouvait le copiste, monté au haut de trois échelles attachées ensemble.

(1) Voyez mes *Monuments inédits*, pag. 170 et suiv.

(2) Voyez le *National*, 31 mai 1840, et la note à la fin de cette notice.

(3) *Epist. crit.*, pag. 61.

D'après ces considérations, je pense que l'inscription dans son état primitif devait former deux parties distinctes et être conçue à peu près en ces termes :

ΕΣ[Τ]ΡΕΨΕΝΜΟΙΡΩΝΜΙΑΝΗΜΑΤΑ [ΚΗΡ]Α[ΔΕΠ]ΙΚ[ΡΑΝ]
 [Τ]ΑΙΣΙΔΙΑΙΣΕΥΧΑΙΣ[ΕΞ]Ι[ΔΕ ΩΣΣΕΠΑΡΟΣ]
 [Η]Π[Ε]ΡΙΦΡΩΝΠΩΜΠΤΙΛΛΑ[ΦΙΛΙΠ ΠΟΥΧΡΗΣΤΗ]ΚΟ[ΙΤΙΣ]
 [Η]ΤΙΣ[Υ]ΠΕΡΓΑΜΕΤΟΥ[ΤΟ] Ν[Β]ΙΟΝ[ΕΞΕΛΙΠΕΝ]

Ἔστρεψεν Μοιρῶν μία νήματα, Κῆρα δὲ πικρὰν
 Ταῖς ἰδίαις εὐχαῖς ἐξιλέωσε πάρος
 Ἡ περίφρων Πώμπτιλλα, Φιλίππου χρηστὴ ἀκοίτις,
 Ἥτις ὑπὲρ γαμέτου τὸν βίον ἐξέλιπεν.

« L'une des Parques déroulait déjà le fil fatal, mais la sage
 « Pompilla, par ses prières, a apaisé la cruelle messagère de la
 « Mort; Pompilla, femme vertueuse de Philippe, qui a quitté
 « la vie pour sauver son époux. »

Je dois maintenant justifier mes restitutions; et avant tout je rappellerai à l'appui de l'interprétation des premiers mots, ce vers de Julien l'égyptien (1) :

Κεῖται σιγαλήν· τόσον ἔσθενε νήματα Μοίρης.

L'épithète de *πικρὰν* donnée au mot *Κῆρα* dont l'idée m'a été suggérée par les traces de l'A qui subsistent encore, était indiquée par les lettres *ΙΚΤΥ*, dont les deux dernières doivent avoir été inexactement copiées. On sait que les *Κῆρες* étaient les compagnes et en quelque sorte les ministres des Parques (2); suivant Hésiode (3), les unes et les autres étaient filles de la Nuit.

Καὶ Μοίρας καὶ Κῆρας ἐγγείνατο νηλεοπίουους.

(1) *Anth. Pal.* VII, 488; M. BOISSONADE, sur Eunnape, p. 224, 225, 576, et sur l'inscription d'Actium, p. 438 de son édition des Lettres d'Holstenius, a expliqué par de nombreux exemples les locutions *νήματα*, *λίνα*, et *μίτων Μοιρῶν*.

(2) Voyez sur les *Κῆρες* M. de WITTE, *Annales de l'Institut archéologique*, tom. V, pag. 311 et suiv.; mes *Monuments inédits*, pag. 150 *passim*; JACOBI, *Diction. mythol.*, au mot *Ker*; GOETTLING, sur Hésiode, *bouclier d'Hercule*, v. 249.

(3) *Theogon.*, v. 218.

Je sais que dans *ἐξιλιάσκομαι* et dans la forme plus récente *ἐξιλιάω*, la voyelle *i* est longue de sa nature, mais les poètes épiques l'abrègent. Ainsi on lit dans Homère (1) :

Ἐνθάδε μιν ταύροισι καὶ ἀρνέίοις ἰλάονται
Κοῦροι Ἀθηναίων.

Et dans Apollonius (2) :

Τόνδε πολιισσοῦχον διαπέφραδε Βοιωτοῖσι
Νεισαίοισι τε Φοῖβος ἐπιρρήδην ἰλάεσθαι.

Enfin pour le composé on trouve un exemple de cette licence dans ce vers d'un oracle, rapporté par Hérodote (3) :

Οὐ δύναται Παλλάς Δί' Ὀλύμπιον ἐξιλιάσασθαι.

Quant à la locution *τὸν βίον ἐξέλιπεν*, elle est trop connue pour avoir besoin que je cite des autorités à l'appui. (4)

Le n° 52 *f*, comme nous l'avons dit plus haut, ne se trouve pas dans Muratori; mais on le rencontre, fort inexactement reproduit, il est vrai, dans le livre du P. Stefanini, p. 33. Au vers 2, le poète avait écrit *VICTIMA* (5), que semblent appeler les mots *nam se devovit* du vers 3; ou bien encore *FEMINA*, s'il faut s'en tenir à la copie de Stefanini, qui donne un *N*. Je lirais les deux premiers vers de la manière suivante :

*Templa viri pietas fecit pro funere magno
Pomptillæ; meruit [victi] ma casta coli.*

Je proposerais aussi pour les vers 3 et 4 une restitution différente de celle qu'a adoptée M. de La Marmora.

*Nam se devovit, [ja] m [defi] ciente marito;
Rapta viro [semper flebit] u[r] illa suo.*

(1) *Il.*, II, 550.

(2) *Argon.*, II, 846.

(3) VII, 141.

(4) On en trouvera de très nombreuses dans le *Nouveau Trésor de la Langue grecque*, publié par MM. Didot frères, au mot *ἐκλείπω*.

(5) On peut voir, dans le *Thesaurus poeticus* de mon savant ami M. QUÉCHERAT, de nombreux exemples de *victima*, pris dans un sens métaphorique.

Deficiente est justifié par λιποψυχοῦντος, qu'on lit au vers 11 du n° 52 h. *Illā* est donné par Stefanini. (1)

Au n° 52 g, la leçon INFELIX de Bonada, suivie par Bur-

(1) Après l'impression de notre page 487, et de nos observations sur les inscriptions dont il s'agit, ayant lu la restauration de l'inscription n° 52, proposée par M. Le Bas, et ayant trouvé depuis parmi nos papiers la première copie que nous avons prise sur l'original même, nous devons dire que celle-ci est tout-à-fait en harmonie avec la restauration de M. Le Bas. En effet, nous avions lu d'abord :

TEMPLAVIRIPIETASFECITPROFVNREEMAGNO
POMPTILLAEMERVIT... NACASTACOLI
NAMESDEVOTINM... CIENTEMARITO
RAPTAVIRO.. A..... VTILLESVO

Dans le second vers, notre première copie porte NA au lieu de MA, que nous avons cru lire depuis, mais sans un motif bien fondé, car la roche est toute cariée en cet endroit. Dans le troisième, où nous avons cru devoir rétablir le mot ROMA, notre première copie nous donne un N fort douteuse, et indiquée comme telle; l'M qui la suit est certaine. Ainsi IAM peut très bien se justifier par notre première lecture, et par la facilité avec laquelle un des jambages de la prétendue N peut devenir un I, et l'autre faire partie d'un A. Après l'M, il y a une lacune de trois ou quatre lettres; mais la première qui suit nous a semblé d'abord un C, dont nous avons fait depuis un G. La deuxième restitution de ce troisième vers, par M. Le Bas, nous paraît confirmée par notre première lecture. On sait que, dans des cas semblables, c'est-à-dire lorsqu'on transcrit à la simple vue une inscription très dégradée par le temps, la première lecture est fort souvent la meilleure, car elle est faite sans préoccupation quelconque. Nous regrettons de ne pas en avoir pu prendre un calque; mais la chose nous a été impossible, car on n'arrive à cette inscription qu'au moyen de plusieurs échelles liées ensemble, et l'on ne peut rester en cette position que d'une manière très incommode et même périlleuse, qui empêche le libre usage des deux mains. Nous abandonnons entièrement la version que nous avons proposée de ROMA FVGIENTE MARITO, ainsi que les conséquences que nous en avons tirées pag. 513 ci-dessus. Cette lecture nous avait été suggérée par les mots GRAVESCASVS HVCSQVE SECVTVA. Dans le quatrième vers, nous croyons avoir lu ILLE; M. Le Bas y voit ILLA, d'après Stefanini, qui a donné le premier jambage d'un A au lieu de l'E que nous avons cru apercevoir. Notre lecture étant postérieure de plusieurs années à celle du P. Stefanini, et par conséquent le monument étant plus dégradé aujourd'hui qu'il ne l'était lorsque ce religieux en prenait, en 1771, une copie, d'ailleurs très imparfaite, la version d'ILLA peut très bien être préférée à celle que nous avons proposée. (Alb. D. L. M.)

mann et par Guarini, n'est pas admissible, ainsi que l'a déjà remarqué Schrader (1). A est toujours bref dans Atilius; contons-nous de citer ce vers de Martial (2) :

Languidior noster si quando est Paulus, Atili.

Dans les distiques du n° 52 *g*, qui forment évidemment un morceau à part, la leçon *forte* de Muratori me paraîtrait préférable si M. de La Marmora n'attestait l'authenticité de *sæpe*, qui d'ailleurs peut convenir également, puisque le tombeau de Pomptilla était près d'une voie romaine qui devait être très fréquentée.

Nous arrivons au n° 52 *h*, dont M. de La Marmora a bien voulu me remettre l'estampage. Cette inscription grecque présente moins de lacunes qu'on ne le croirait à la première vue. Le rocher sur lequel elle a été gravée était déjà fendu en plusieurs endroits à l'époque où le monument de Pomptilla fut taillé dans la pierre vive; et le lapicide s'est vu dans la nécessité d'interrompre fréquemment les mots qu'il gravait pour éviter les obstacles que des fissures assez fréquentes opposaient à son ciseau. C'est ce dont on peut se convaincre au vers 3 où évidemment il ne peut y avoir de lettres effacées entre les deux syllabes de ΚΡΟΚΟΥ, et au vers 4 où les deux groupes ΒΛΑΣΤΗ ΣΑΙΣ ne peuvent former qu'un seul et même mot. Quant aux autres lacunes indiquées par la copie donnée page 5, en plaçant l'estampage dans un jour favorable je suis parvenu, non sans peine, à les combler presque toutes. Pendant que je me livrais à ce travail, mon savant ami, M. Duebner, auquel j'avais remis un exemplaire de la copie faite par M. de La Marmora, arrivait de son côté à des résultats qui ne diffèrent qu'en deux endroits (3) de

(1) *Epist. crit.*, pag. 61.

(2) IX, 86, 1., cf. VIRG., *Catal.*, IV, 5,

(3) Il lit au vers 2 :

Ὅσπερ καὶ θαλλοὺς εὐπετάλους ῥοδεῶν;

Mais l'estampage, véritable *fac-simile* du monument, ne permet pas d'admettre cette conjecture, quelque ingénieuse qu'elle soit d'ailleurs.

Au vers 11, M. Duebner propose de lire: τοί (ou plutôt τῶ) λίνα συζυγίαν, etc.
« Ainsi, le Dieu ou la Déesse de la mort a tranché les fils de leur destinée »

ceux que j'ai obtenus, ce qui est une nouvelle preuve de l'heureuse sagacité de cet habile philologue.

Le monument, par suite de cette double restitution, offrant de nombreuses différences avec la copie qu'on a donnée plus haut, j'ai cru devoir le reproduire ici en y joignant la transcription en caractères courants.

ΕΡΣΕΑΣΟΥΠΩΜΠΤΙΛΛΑΚΑΙΕΙΣΚΡΙΝΑΒΛΑΣΤΗΣΕΙΕΝ
 ΟΣΤΕΑΚΑ[Ι]ΘΑΛΛΟ[Υ]ΣΕΝΠΕΤΑΛΟΙΣ[Ι]ΡΟΔΩΝ
 ΗΔΥΠΝΟΥΤΕΚΡΟΚΟΥΚΑΙΑΓΗΡΑΤΟΥΑΜΑΡΑΝΤ[ΟΥ]
 ΚΕΙΣΚΑΛΑΒΛΑΣΤΗΣΑΙΣΑΝΘΕΑΛΕΥΚΟΙΟΥ
 ΟΣΙΣΑΝΑΡΚΙΣΣΩΙΤΕΠΟΛΥΚΛΑΥΤΩΙΘΥΑΚΙΝΘΩΙ
 [Κ]ΑΙΣΟΝΕΝΟΦΙΓΟΝΟ[ΙΣ]ΑΝΘΟΣΕΧΟΙΤΙΧΡΟΝΟΣ
 [ΗΔ]ΕΓΑ[Ρ]ΗΝΙΚΑΠΝΕΥΜΑΜΕΛΩΝΑΠΕΛΥΕΦΙΛΙΠΠΟΣ
 Λ[Η]Θ[Η]ΝΑΚΡΟΤΑΤΟΙΣΧΕΙΛΕΣΙΠΡΟΣΠΕΛΑΣΑΣ
 ΣΤΑΣΑΛΙ[Π]ΟΦΥΧ[Ο]ΥΝΤΟΣΥΠΕΡΓΑΜΕΤΟΥΠΩΜΠΤΙΛΛ[Α]
 ΤΗΝΚΕΙΝΟΥΖΩΗΝΑΝΤΕΛΑΒΕΝΘΑΝΑΤΟΥ
 ΟΙΗΝΣ[Υ]ΖΥΓΙ[Α]ΝΕΤΕΜΕΝΘΕΟΣΩΣΤΕΘΑΝΕΙΝΜ[ΕΝ]
 ΠΩΜΠΤΙΛΛΑΝΓΛΥΚΕΡΟΥΛΥΤΡΟΝΥΠΕΡΓΑΜΕΤΟΥ
 ΖΗΝΔΑΚΟΝΤΑΦΙΛΙΠΠΟΝΕΠΕΥΧΟΜΕΝΟΝΔΙΑΠΑΝΤΟ[Σ]
 ΣΥΝΚΕΡΑΣΑΙΦΥΧ[ΗΙ]ΠΝΕΥΜΑΦΙΛΑΝΔΡΟΤΑΤΗ

Ἔρσεα σου, Πώμπτιλλα, καὶ εἰς κρίνα βλαστήσειεν
 Ὅσ τεα καὶ θαλλοὺς ἐν πετάλοισι ῥόδων,
 Ἡδύπνου τε κρόκου καὶ ἀγῆράτου ἀμαράντου.
 Κεῖς καλὰ βλαστήσῃσιν ἀνθεα λευκοῦτου.
 Ὡς, ἴσα Ναρκίσσῳ τε πολυκλαύτῳ θ' Ἰακίνθῳ,
 Καὶ σὸν ἐν ὀφιγόνοισι ἄνθος ἔχει τι χρόνος.
 Ἦδε γὰρ ἠνίκα πνεῦμα μελῶν ἀπέλυε Φίλιππος,
 Λήθην ἀκροτάτοις χεῖλεσι προσπελάσας,
 Στάσα λιποψυχούντος ὑπὲρ γαμέτου Πώμπτιλλα
 Τὴν κείνου ζωὴν ἀντέλαβεν θανάτου.
 Οἶην συζυγίαν ἔτεμεν θεός, ὥστε θανεῖν μὲν
 Πώμπτιλλαν γλυκεροῦ λύτρον ὑπὲρ γαμέτου,

« jusqu'alors unie. » Mais cette restitution ne le satisfait pas entièrement; et, en effet, elle s'écarte un peu trop de la leçon que fournit la pierre.

Ζῆν δ' ἄκοντα Φίλιππον, ἐπευχόμενον διὰ παντὸς
 Συγκεράσαι ψυχῇ πνεῦμα φιλανδρωτάτη.

« Que tes cendres, ô Pomptilla, fécondées par la rosée se
 « transforment en lys et en un vert feuillage où brilleront la rose,
 « le safran parfumé et l'impérissable amarante. Puissest-tu de-
 « venir à nos yeux la fleur de la blanche primevère, afin que,
 « à l'égal de Narcisse et d'Hyacinthe, cet objet de larmes éter-
 « nelles, une fleur transmette ton nom aux générations à venir.
 « Lorsque Philippe sentait déjà son âme abandonner son enve-
 « loppe mortelle, et que déjà ses lèvres s'approchaient du Léthé,
 « tu te sacrifias, ô Pomptilla, pour un époux expirant, et rachetas
 « sa vie au prix de ta mort. Ainsi un Dieu a rompu cette douce
 « union ; mais si Pomptilla s'est dévouée pour racheter un époux
 « chéri, Philippe, vivant à regret, demande avec ardeur de
 « réunir bientôt son âme à celle de la plus tendre des épouses. »

Certes, ces idées ne sont pas dépourvues de grâce, et offrent
 une couleur beaucoup plus poétique que les inscriptions latines
 gravées sur le monument de Pomptilla. En outre, la grécité de ce
 petit poème est assez pure, et les règles de la prosodie y sont ob-
 servées avec assez d'exactitude pour qu'on ne lui assigne pas une
 date postérieure au deuxième siècle de notre ère. Le seul mot
 qui ne se retrouve pas dans la langue des poètes de la bonne épo-
 que, c'est ἔρσεια, vers 1. Il est bien vrai qu'Hesychius donne
 cette forme qu'il explique par δρωσάδη, mais on n'en trouve pas
 d'exemple dans les anciens écrivains, et on peut la considérer
 comme un résultat des modifications subies par la prononciation,
 qui ne distinguait plus la diphthongue αι de la voyelle ε.

La plupart des fleurs énumérées dans cette inscription étaient
 en grande faveur chez les anciens ; la rose, le lys (1), le safran (2),
 le narcisse (3), l'hyacinthe et l'amarante. Elles devaient cette
 préférence à leur éclat ou à leur parfum. Le safran surtout était

(1) PLINE, XXI, 11, *Lilium rosæ nobilitate proximum est.*

(2) HOMÈRE, *Il.*, XIV, 348, réunit le safran, l'hyacinthe et le lotus pour en
 former la couche de Jupiter et de Junon sur le mont Ida.

(3) VIRGILE, *Ecl.* II, 45 et suiv., parmi les fleurs que les nymphes offrent
 au bel Alexis, cite le lys, la pâle violette et le narcisse.

employé à de nombreux usages. On s'en servait dans la préparation des aliments (1), des parfums (2), des médicaments (3), etc. Peut-être en les citant ici, le poète n'a-t-il pas eu d'autre intention que de réunir les fleurs les plus agréables (4) pour en orner, par une gracieuse métamorphose, la tombe d'une épouse dévouée; cependant on ne saurait se dissimuler que la plupart de ces fleurs ont un caractère funéraire. Ainsi le lys était une fleur qu'on jetait sur les tombeaux (5); la rose rappelait la triste fin d'Adonis (6); le safran (*κρόκος*), l'amant de Smilax, mort victime d'un amour sans espoir, et changé en la fleur qui porte son nom (7); au narcisse se rattachait aussi une idée de mort et de métamorphose (8); et à l'hyacinthe, comme le dit Pline, la tradition d'une double mort (9); enfin, à l'amarante, une idée

(1) Voyez PLINE XXI, 6, 17, 20 et 81.

(2) Infusé dans du vin, il servait à parfumer les théâtres. LUCRÈCE, II, 416 : *Et cum scena croco cilici perfusa recens est*. OVID., A. A., I, 104; PROP., IV, 6, 74; APULÉE, *Met.* X; STACE, *Silv.* II, 1, 160; CAPELLA, 9, p. 306. On l'employait même en poudre pour cet usage. PLIN., XXI, 17 : *Tritum ad theatra replenda*. HORACE, *Ep.* II, 1, 79 :

*Recte ne crocum floresque perambulet Attæ
Fabula, etc.*

Voyez encore SÉNÈQUE, *Ep.* 92; TRÉOPHRASTE, *de Odorib.*; MARTIAL, VIII, 3, 8; Cf. QUICHERAT, *Thes. poet.*, au mot *Crocus*.

(3) PLINE, l. c. Aujourd'hui encore le safran est cultivé par les Sardes, qui en font un objet de commerce.

(4) MÉLÉAGRE, dans la préface de son Anthologie (*Anth. Pal.*, IV, 1), nomme presque toutes ces fleurs, en les comparant aux poètes célèbres de la Grèce.

(5) DIOSCORIDE, *Ep.*, XXXVIII, 1. (*Anth. Pal.*, VII, 485) :

ἑλάλλεβ' ὑπὲρ τύμζου πολλὰ κρίνα. κ. τ. λ.

VIRG., *En.*, VI, 883 :

. . . Manibus date lilia plenis :

*Purpureos spargam flores, animamque nepotis
His saltem accumulém donis, et fungar inani
Munere.*

(6) Voyez BION, *Épith. Adon.*, v. 66, ainsi que les notes de HESKIN et de HARRIS.

(7) Voyez OVIDE, *Métam.*, IV, 283; AUSONE, *id.*, VI, 11.

(8) Voyez OVIDE, *Métam.*, III, 341-510; *Fast.*, V, 225; PHILOSTR., *Imag.*, XXIII, et les notes de M. WELCKER, pag. 343 et suiv.

(9) *Hyacinthum comitatur fabula duplex luctum præferens ejus quem Apollo*

d'immortalité (1). Ce n'est peut-être pas non plus sans intention qu'Ovide (2), dans sa description de l'enlèvement de Proserpine, nomme presque toutes ces fleurs parmi celles que cueillaient dans les champs d'Enna les nymphes compagnes de la fille de Cérés; car le caractère funéraire de tout ce morceau ne saurait être révoqué en doute.

Quelle fleur le poète a-t-il voulu désigner par le mot *λευκόνιον*? Est-ce la perce-neige, la violette, ou la giroflée blanche? Je laisse aux botanistes le soin de décider cette question. (3)

Le souhait formé par le poète de voir les cendres de Pompilla se métamorphoser en fleurs de tout genre et plus particulièrement en primevère, n'est pas une idée nouvelle. Plusieurs passages des écrivains classiques et plusieurs inscriptions funéraires métriques prouvent que les anciens croyaient à la possi-

dilexerat, aut ex Ajacis cruore editi, ita discurrentibus venis ut græcarum litterarum figura AI legatur inscripta. H. N., XXI, 11; Cf. MOSCHUS, *id.*, III, 6; OVID., *Métam.*, XIII, 395; PAUSAN., III, 19, 4; PHILOSTR., *Imag.*, XXIV, et les notes de M. WELCKER, pag. 349 et suiv.; TH. ΠΑΝΟΠΚΑ, *Ann. de l'Institut. archéol.*, tom. II, pag. 342 et suiv.; et de WITTE, *Description des ant. du cabinet Durand*, pag. 132.

(1) PHILOSTR., *Her.*, pag. 234, édit. Boissonade. *Στεφάνου ἀμαραντίου ἐς τὰ κήδη πρῶτοι Θετλικοὶ ἐνόμισαν*; ARTEMIDORE, I, 77: *Οἱ δὲ τοῦ ἀμαράντου (στίφανοι), πᾶσιν ἀγαθοί, καὶ μάλιστα δικάζομενοίς ἐπει μὲχρι παντός ὁ ἀμάραντος διὰ τὸ ὄνομα καὶ τὸ χρῶμα φυλάττει. Νοσοῦσι δὲ οὗτοι κακοί· ἢ γὰρ νεκροῖς ἢ θεοῖς ἀνατίθενται, σπάνιον δὲ ἀνθρώποις.* Le savant éditeur de Philostrate qui, dans ses notes, pag. 628, cite une partie de ce passage d'Artémidore, renvoie à Paschalius, *de Coron.*, III, 2, pag. 178. Encore aujourd'hui c'est avec l'immortelle, probablement l'amarante des anciens, que se tressent les couronnes déposées sur les tombeaux.

(2) *Fast.*, IV, 437.

*Illa legit calthas; huic sunt violaria curæ;
Illa papaveræas subsecat ungue comas.
Hæc, Hyacinthe, tenes; illas, Amarante, moraris;
Pars thyma, pars castiam, pars meliloton amat.
Plurima lecta rosa est; et sunt sine nomine flores.
Ipsa crocos tenues liliæque alba legit.*

(3) M. FÉE, dans ses savantes notes sur la traduction de Plinie, publiée par M. Panckoucke, tom. XIII, pag. 453, pense que cette question ne peut être résolue d'une manière certaine.

bilité d'une pareille transformation. On a déjà cité plus d'une fois ce passage de Juvénal (1) :

*Di majorum umbris tenuem et sine pondere terram
Spirantesque crocos et in urna perpetuum ver;*

et cet autre de Perse (2) :

*Nunc non cinis ille poetæ
Felix? non levior cippus nunc imprimit ossa?
Laudant convivæ : nunc non e manibus illis,
Nunc non e tumulo fortunataque favilla
Nascentur violæ?*

Une inscription grecque du musée Kircher (3) publiée successivement par Muratori (4), Bonada (5), Dorville (6) et M. Jacobs (7), contient une allusion à cette croyance également présentée sous la forme d'un souhait.

Πρωθήβην ἔτι κοῦρον, ἔτι χνοδόντος ἰούλου
Δευόμενον, φθοερὴ Μοῖρα καθεῖλε βίου,
Πολλὰ σοφῆς χερὸς ἔργα ληλοπότα. Βάσκανε δαῖμον,
Οἷας οὐκ ὀσίως ἐλπίδας ἐξέταμες!
Ἄλλὰ σύ, Γαῖα, πέλοισ ἀγαθὴ κόφῃ τ' Ἀκυλίῳ,
Καὶ δὲ παρὰ πλευρὰς ἀνθεα λαρὰ φύοις,
Ὅσσα κατ' Ἀραβίους τε φέρεις, ὅσσα τ' ἐστὶ κατ' Ἰνδούς·
Ὡς ἂν ἀπ' εὐόδμου χρωτὸς ἰοῦσα δρόσος

(1) *Sat.* VII, 202.

(2) *Sat.* I, 38. Voyez la note de CASABON, p. 66, de l'édition donnée par M. Duebner.

(3) Il paraît que cette inscription, depuis l'époque où Muratori l'a publiée, a été brisée en deux morceaux d'une dimension inégale, car il n'en reste plus que la partie contenant la fin de chacun des douze vers. M. Brunati, qui a inséré ce fragment dans son *Recueil des Inscriptions du Musée Kircher*, p. 60, n° CXV, ne s'est pas aperçu qu'il avait appartenu à un monument complet publié en Italie, et a fait pour expliquer ces lambeaux de vers des efforts malheureux qu'il aurait pu s'épargner avec quelques recherches.

(4) *Thes.*, p. MDCXCIII.

(5) *Tom.* II, pag. 247.

(6) Il en a inséré les deux premiers distiques, pag. 216, de son *Commentaire sur Chariton*, et les trois suivants, pag. 351 du même ouvrage, édition de Leipzig.

(7) *Anth. Lips.*, tom. IV, pag. 266. *Anth. Pal. App.*, 306.

Ἄγγελλῃ τὸν παῖδα θεοῖς φίλον ἔνδοθι κεῖσθαι,
 Λοιβεῖς καὶ θυέων ἄξιον, οὐχὶ γόων.
 Εἰκοσετῆ τὸν παῖδα θοῆ κατενήρατο Μοῖρα,
 Κἀστιν ἐν εὐσεβέων ἦν διὰ σωφροσύνην.

« Ce jeune homme à peine dans l'adolescence, dont les joues
 « ne s'étaient point encore couvertes de duvet, la parque en-
 « vieuse l'a ravi à l'existence. Il laisse de nombreux travaux,
 « ouvrage d'une main habile. O divinité jalouse, quelles espé-
 « rances ton bras impie a renversées! Mais toi, ô terre, sois
 « favorable et légère à Aquilinus! Qu'à ses côtés croissent des
 « fleurs odorantes telles que tu en fais naître en Arabie et dans
 « l'Inde, afin que les parfums qui s'exhaleront de son corps
 « annoncent qu'ici repose un jeune homme ami des dieux, di-
 « gne de nos libations, de nos sacrifices et non pas de nos lar-
 « mes. Il avait vu vingt printemps quand la parque l'a mois-
 « sonné, et pour prix de sa vertu il habite le séjour des bien-
 « heureux. »

Dorville a rapproché de ce monument deux vers d'une in-
 scription latine publiée par Fabretti (1) et reproduite par Bur-
 mann dans l'anthologie latine (2) :

*Hic jacet Optatus, pietatis nobilis infans,
 Cui precor ut cineres lilia sintque rosæ.*

On peut comparer à ces deux inscriptions une épigramme
 grecque trouvée près de Nîmes et que Sallengre a fait connaître
 le premier.

Ἄνθεα πολλὰ γένοιτο νεοδμήτω ἐπὶ τύμβῳ,
 Μὴ βάλτος ἀρχμηρῆ, μὴ κακὸν αἰγίπυρον,
 Ἄλλ' ἴα, καὶ σάμφυχα, καὶ ὕδατίνη νάρκισσος,
 Οὐίβιε, καὶ περὶ σου πάντα γένοιτο ῥόδα.

« Vibius, que des fleurs nombreuses croissent sur la tombe
 « où tu viens de descendre, non pas la ronce stérile ni la bu-
 « grane vénéneuse, mais la violette, la marjolaine, le narcisse

(1) Cl. IV, n. 186, p. 284.

(2) T. II, p. 185, ep. CCXLVI. Cf. GUDI, *Ant. inscr.*, p. CCXXXI.

« qui se plaît au bord des eaux, et qu'autour de toi tout de-
« vienne rose. »

Citons encore cette inscription latine qu'on lit dans Gruter (1)
et dans l'anthologie de Burmann (2).

*Servilia Eirene reverens pia, casta, pudica,
Bis quinos denos et sex provecta per annos :
Sit tibi terra levis, cineres quoque flore tegantur.*

Enfin, s'il fallait apporter d'autres exemples, nous pourrions
reproduire ces vers d'une épigramme de l'anthologie latine (3),
que Burmann a restituée si heureusement, bien qu'avec un peu
d'audace :

*O mihi si Superi vellent præstare roganti,
Ut tuo de tumulo flores ego crescere natos
Cernam, vel viridi e ramo, vel flore amaranti,
Vel roseo, vel purpureo, violæque nitore ;
Ut quum præteriens gressu tardante viator
Viderit hos flores, titulum legat, et tibi dicat :
Hic flos est corpus, Flavia Nicopolis.*

M. de Lamartine semble s'être inspiré des idées de l'antiquité
dans ces beaux vers :

Là sous les cieux connus, sous les collines sombres,
Qui couvrent jadis mon berceau de leurs ombres,
Plus près du sol natal, de l'air et du soleil,
D'un sommeil plus léger j'attendrai le réveil.
Là, ma cendre, mêlée à la terre qui m'aime,
Retrouvera la vie avant mon esprit même,
Verdira dans les prés, fleurira dans les fleurs,
Boira des nuits d'été les parfums et les pleurs.

(Milly ou la Terre natale.)

Le genre de dévouement que célèbrent les inscriptions gra-
vées sur le tombeau de Pomptilla, et qui était inspiré par cette
opinion que l'on peut racheter une vie par une autre vie, re-
monte à une haute antiquité, à en juger par le sacrifice si connu
d'Alceste. Cette pieuse superstition reprit une nouvelle vigueur

(1) Pag. DCCCLXXXIX, 2.

(2) Tom. II, pag. 115, ep. CLVII, Cf., pag. 130, ep. CLXXX.

(3) IV, 186, t. II, p. 136.

dans les premiers siècles de notre ère, comme le prouvent la mort de Pompilla, la tradition suivant laquelle Antinoüs se serait dévoué pour sauver la vie d'Hadrien dangereusement malade (1), et les nombreux exemples que Casaubon et Saumaise ont rassemblés dans leurs notes sur les écrivains de l'histoire d'Auguste (2). Ajoutons-y celui de Callacratia, dont une épigramme sans nom d'auteur nous a conservé le souvenir (3).

Ἄλκηστις νέη εἰμι· θάνον δ' ὑπὲρ ἀνέρος ἐσθλοῦ
 Ζήνωνος, τὸν μούνον ἐνὶ στέρνοισιν ἐδέγμην,
 ὃν φάτος γλυκερῶν τε τέκνων προῦκριν' ἐμὸν ἦτορ,
 Οὔνομα Καλλικράτεια, βρότοις πάντεσσιν ἀγαστή.

« Je suis une nouvelle Alceste ; je suis morte pour Zénon,
 « mon vertueux époux, le seul que j'aie reçu dans mes bras,
 « que mon cœur préféra à la lumière et à mes enfants chéris.
 « Mon nom est Callicratia. Tous les mortels m'admirent. »

Dans quelles circonstances ces deux dignes épouses ont-elles donné leur vie pour leurs maris ? Du nom de nouvelle Alceste que prend Callicratia, on peut conjecturer qu'à l'exemple de la reine de Phères, elle s'était vouée à la mort pour racheter l'existence de son époux malade et sur le point d'expirer. C'est un dévouement du même genre qui assure à Pompilla l'immortalité. Son époux, après une union de deux fois vingt-un ans (4), allait mourir (5), quand elle offre sa vie pour lui et le sauve. Les dieux, pour récompenser sa piété conjugale, lui envoient, comme jadis à Cléobis et à Biton, une mort semblable à un doux sommeil (6).

Peu de temps après sans doute, Philippe, qui ne devait plus être très jeune, alla rejoindre son épouse fidèle (7) ; et leurs hé-

(1) Voyez ÆLIUS SPARTIANUS, *Vie d'Hadrien*, ch. XVI.

(2) T. I, p. 135 et suiv.

(3) *Anthol. Lips.*, pag. 256; *Anthol. Pal.*, VII, 691.

(4) *Unum et viginti bis juncti vicimus annos*, n° 52 d, I, 1.

(5) λιποψυχούστος γαμέτου, n° 525, v, 9. *Jam deficiente marito*, n° 52 f, v. 3; *Languentem... dum flet... maritum*, n° 52 d, II, 1.

(6) *Protinus in placidam delabi visa quietem*, *Occidit*, n° 52 d, II, 3.

(7) *His aris includitur arca duorum*, n° 52 c, 2.

ritiers, en souvenir d'un miracle qui devait avoir fait du bruit dans l'île, firent achever le tombeau consacré par Philippe, qui lui avait donné la forme et l'élégance d'un temple (1). En outre, pour éterniser plus sûrement la gloire de Pompilla, ils proposèrent une lutte poétique (*ἀγῶνα μουσικόν*) où furent conviés tous les poètes latins et grecs de la Sardaigne; et les compositions jugées les meilleures furent gravées sous le vestibule du monument. C'est peut-être le seul moyen d'expliquer comment huit inscriptions métriques (2), ayant toutes rapport à un même fait, se lisent sur les parois extérieures de l'édifice.

Reste à rechercher quelles lumières notre monument peut jeter sur la personne de Pompilla et de son mari. Nous voyons par l'inscription gravée sur l'architrave et par celle qu'on lit au-dessus de la porte, qu'elle s'appelait Atilia Pompilla, que par conséquent elle appartenait par son père à la *gens* Atilia, et par sa mère aux *Pomplii* ou *Pontii*; que son père avait pour prénom Lucius, et sa mère pour surnoms Mammea Optima; qu'enfin son mari était Cassius Philippus, ce qui, indépendamment de la langue et du style des inscriptions, évidemment postérieurs à notre ère, ne permet pas de voir dans ce personnage le Philippus qui fut préteur de la Sardaigne sous Sylla (3), puisque ce dernier Philippus, avait pour prénom Lucius, et appartenait à la *gens Marcia*, si, comme on est fondé à le croire, le préteur de Sardaigne en 671 n'est autre que le consul de l'année 698. Il faut donc chercher à une époque plus rapprochée. Or, Tacite (4) nous apprend que, l'an de Rome 819 (66 ap. J. C.), C. Cassius Longinus, célèbre jurisconsulte (5), qui avait été préfet de Syrie sous Claude (6), fut exilé par Néron en Sardaigne (7) pour avoir honoré parmi les images de ses aïeux celle

(1) *Quod credis temptum*, n° 52g, II, 1.

(2) Il en existait encore plusieurs autres; mais elles sont, aujourd'hui, presque entièrement effacées.

(3) TITE-LIVE, *Epit.*, lib. LXXXVI.

(4) *Ann.*, XVI, 9.

(5) *Ibid.*, XII, 12.

(6) *Ibid.*, XII, 11.

(7) *Ibid.*, XVI, 9. Suivant SÉPTEME (*Ner.*, 37), Néron lui aurait fait crever les yeux; mais le témoignage de Tacite a plus d'autorité.

de l'ancien Cassius, l'un des meurtriers de César (1). Ne pourrait-on supposer que dans son exil il emmena avec lui ses fils, et qu'un d'entre eux, [C.] Cassius Philippus, fut accompagné par son épouse Atilia Pomptilla. Cette conjecture reçoit quelque vraisemblance des deux vers suivants :

*Urbis alumna, graves casus hucusque secuta
Conjugis, infelicis Atilia cura Philippi;*

et cet autre :

Sardoa tellure premor comitata maritum.

Il est bien vrai que, s'il faut en croire Pomponius (2), L. Cassius Longinus fut rappelé par Vespasien; mais rien n'empêche d'admettre que son fils resta dans l'île et qu'il y vécut jusqu'à un âge avancé, puisque à la mort de sa femme, notre Cassius avait quarante-deux ans de mariage. Ce qui donnerait une certaine force à cette opinion, c'est que Cassius Longinus avait été gouverneur en Syrie, qu'il pouvait y avoir été initié lui et sa famille aux mystères d'Isis, dont le titre de *Benedicta*, porté par Pomptilla était l'un des degrés, témoin cette inscription publiée par Donati (3) et reproduite par M. Orelli (4):

DIS. MANIB
CLAVDIA. IANVA
RIA. BENEDICTA
SACRORVM
HIC. SITA. EST

Ce culte d'Isis rappelé par les serpents placés en regard sur le fronton du tombeau, et dont l'existence en Sardaigne est attestée par l'inscription n° 33, devait s'être propagé dans l'île dès le règne de Tibère, sous lequel, l'an de Rome 772 (19 av. J. C.) on avait exilé en Sardaigne quatre mille fils d'affranchis qui avaient adopté la religion des Égyptiens et des juifs (5). Du reste,

(1) *Ibid.*, 7.

(2) *De Orig. jur.*

(3) *Pl.* LXXIX, 1.

(4) *Inscript. lat. select. ampliss. collect.*, n° 2311.

(5) TACITE, *Ann.* II, 86; Cf. M. de LA MARMORA, tom. I, pag. 22.

je ne crois pas devoir pousser plus loin ces recherches, et j'abandonne ma conjecture à la critique éclairée de M. Borghesi, si versé dans la connaissance de tout ce qui est relatif aux grandes familles romaines.

Je n'ajouterai plus qu'un mot, c'est que, à en juger par le petit nombre de lettres que contient l'inscription placée au-dessus de la porte, Atilia devait avoir épousé notre Cassius en troisièmes noces. En effet, parmi les enfants qui lui élèvent un monument, figurent, à n'en pas douter, deux personnages du nom d'Atilius, appartenant chacun à une famille différente de la *gens Atilia*, et un troisième du nom de Cassius (1). L'inscription dont il s'agit pourrait donc être restituée de la manière suivante :

D. M

ATILIAE. L. F. POMTILLAE. MAMMAEAE. OPTIMAE. F

ET. [C.] CASSIO. PHILIPPO. PARENTIBVS. SANCTIS

L. ATILIVS. FELIX. [CALAT] IN [VS]. ET. M. ATILIVS. [REGV]

LV [S. E] T [L.] C [ASS] IVS. LIBERIS. POSTERISQVE. SVIS

J'ai dit plus haut que le monument avait été consacré par Philippe; c'est ce que ne permet de révoquer en doute l'inscription du fronton qui doit être lue ainsi :

[H] P [Ω] ON. MEMORIAE. ATILIAE. L. F. POMPTILLAE. BENEDICTAE.
M[aritus]. s[ua] P[ecunia]

(1) La *Cassia Sulpicia*, mentionnée dans l'inscription n° 53 rapportée p. 6, était, sans doute, une affranchie de cette famille, et le *Cassius* dont il est question n° 43, un descendant de notre *Philippus*. Quant au *Cassianus*, n° 56, il descendait de *Philippus* par les femmes.

NOTE (2) DE LA PAGE 8.

« Un franciscain de Catane, administrant un mourant aussi riche que peu éclairé, lui proposa de lui faire épouser la Vierge, ce qui devait lui assurer l'entrée du Paradis; mais comme la future épouse était pauvre, il était indispensable, ajouta le moine, que l'époux lui constituât une dot que le convent des Franciscains serait chargé de recevoir. L'offre fut acceptée. On appela un notaire, et il rédigea une donation par laquelle le moribond transmettait tous ses biens aux Franciscains pour la dot de la Vierge qu'ils lui avaient fait épouser. »

FIN.